

SBTA Inc.
5605 ave de Gaspé, suite 504,
Montréal, Québec, Canada H2T 2A4
t. 514 866 2085
dbrbarese@sbt.qc.ca

NCK inc
1200 avenue McGill College, bur. 900
Montréal (Québec) Canada H3B 4G7
t. 514 878 3021
valerie.chartrand@nck.ca

Monsieur Zineddine Boubertakh, architecte
Chargé de projets | Grands chantiers
Service des ressources matérielles
110 Boulevard Crémazie O (10^e étage)
Montréal (Québec) H2P 1B9

Mercredi, 5 août 2020

Dossier
CSDM École Sophie-Barat

Objet
Avis relatif à l'occupation du bloc B

Monsieur,

Donnant suite à votre demande, nous vous confirmons qu'il n'y a pas de danger à occuper l'aile B de la maison mère de Sophie-Barat en ce qui concerne les conditions des façades de cette aile. Des mesures ont déjà été mises en place, soit des clôtures et des passages protégés pour l'accès à cette aile, de même qu'un filet de retenue du parement de pierre en partie haute, du côté nord. Ce filet sera complété du côté sud dans les semaines qui viennent, de même qu'une ceinture de retenue des murs de l'escalier E-5, également en partie haute.

Il vaut probablement la peine de souligner la différence de la situation entre les ailes A et B, pour la compréhension des usagers des lieux. L'aile B est dotée d'une charpente de béton qui reprend les charges des planchers et du toit. Ses murs extérieurs ne sont pas porteurs. Par rapport aux fissures et déformations observables dans ces murs, en termes de mesures provisoires, il s'agit de prévenir des chutes des éléments du parement de pierre et de s'assurer qu'il n'y ait personne à proximité des façades problématiques. Il n'y a pas de risque d'effondrement du toit ou des planchers. Le toit de l'aile A est, lui, supporté par les murs extérieurs de cette aile. Au vu des déformations et fissures dans les murs de cette aile, la prudence impose d'éliminer tout risque, si minime soit-il, qu'un mauvais comportement, même local, de ces murs entraîne une partie du toit. C'est la raison pour laquelle nous avons recommandé que l'aile A ne soit pas occupée jusqu'à ce que des mesures additionnelles soient mises en place pour prévenir tout mauvais comportement. Ces mesures ont nécessité des sondages additionnels et seront plus complexes que dans le cas de l'aile B. Il n'était pas possible d'en faire la mise en œuvre avant la reprise éventuelle des classes.

Nous espérons avoir répondu à votre demande.

Acceptez, M. Boubertakh, nos salutations distinguées.



2020-08-05

Valérie Chartrand, NCK Inc.



Dino Barbarese, SBTA Inc.